Dessine-moi une anaphore associative¹...

Georges Kleiber

¹Ce travail s' inscrit dans le projet "L'Anaphore et son traitement"— Programme Cognisciences P. I. R. CNRS—Réseau Cognisciences Grand Est, piloté par M. Charolles.

²Voir [Kleiber, 1988, 1990a, 1991, 1992a, b, c, 1993a, b, 1994a, b, c] et [Kleiber & Riegel, 1993].

³Pour une présentation des principales questions que soulève le processus de l'anaphore associative, voir [Kleiber & Schnedecker & Ujma, 1994].

4Le problème est ancien, mais ce n'est que depuis quelques années qu'il est devenu un objet d'étude véritablement important. Il faut signaler ici le rôle primordial qu'a joué sur le plan linguistique l'article de M. Charolles [1990] dans la relance du débat.

S Il est en gros deux approches de la relation unissant le référent de l'expression en anaphore associative à celui de l'antécédent : une conception discursivo-cognitive qui postule que c'est le discours qui est à même d'établir la relation entre les deux termes de l'anaphore associative et une conception lexico-stéréotypique,

Introduction

A la fin d'un article récent portant sur la pertinence des relations stéréotypiques dans l'établissement des anaphores associatives, M. Charolles [1994, p. 85-89] a proposé une intéressante énigme portant sur la possibilité d'avoir ou non une anaphore associative avec la préposition *avec*. A sa suite, Choi-Jonin [à paraître] a enquêté sur le problème posé et a formulé à l'issue de sa recherche quelques hypothèses syntactico-sémantiques pour rendre compte des faits observés. Nous reprenons la balle au (re)bond et essaierons dans cet article d'aller un peu plus loin en apportant, dans un mouvement de progression cumulative, quelques éléments de solution nouveaux au problème posé. L'entreprise, qui s'inscrit dans un cadre plus vaste de travaux portant sur l'anaphore en général et les différents processus anaphoriques en particulier², permettra, on le verra, de jeter un peu plus de lumière sur un phénomène qui, malgré ou peut-être à cause des points qui restent en discussion³, commence à être beaucoup mieux connu qu'il ne l'était il y a quelques années ⁴.

Trois parties constitueront le corps de notre développement. La première exposera les différentes données qui forment l'énigme tracée par M. Charolles. La deuxième rappellera les principaux points explicatifs de l'enquête de Choi-Jonin. La troisième proposera les rectifications, précisions et explications nouvelles qui nous semblent à même de répondre de façon satisfaisante aux questions soulevées. La résolution de l'énigme montrera, d'une part, que la thèse lexico-stéréotypique⁵ de l'anaphore associative sort indemne de l'histoire et, au bout du compte, s'en trouve même confortée, et, d'autre part, que la condition d'aliénation, que nous avons mise en relief dans G. Kleiber [à paraître], est un élément décisif dans le fonctionnement de l'anaphore associative. Au départ, le sujet pourra sembler limité, mais on verra, chemin faisant, que ce Dessinemoi une anaphore associative..., bien loin d'en rester au défini associatif, nous entraînera également du côté de l'anaphore possessive, de la

plus strictement sémantique, qui requiert l'existence de liens a priori, stéréotypiques, pour faire "rouler" l'anaphore associative. On se reportera à l'ouvrage collectif «L'Anaphore associative: aspects linguistiques, psycholinguistiques et automatiques» [Schnedecker et al., ed., 1994] pour une vue plus précise sur les deux positions et les différents arguments qui les soutiennent.

sémantique de la préposition avec et des contraintes qui pèsent sur le prédicat des constructions à attribut de l'objet.

1. "Encore une énigme"

C'est avec le titre *Encore une énigme* que M. Charolles introduit la dernière partie de son article [1994] explorant le fonctionnement discursif de l'anaphore associative. Travaillant sur des exemples délibérément très dépouillés pour ne pas introduire des paramètres perturbateurs, il observe qu'une maîtresse d'école, qui invite ses élèves à concevoir ou faire certaines choses, pourra dire des phrases telles que (1)-(4):

- (1) Prenons un village avec une église.
- (2) Dessine-moi un village avec une église.
- (3) Soit un village avec une église.
- (4) Donne-moi une phrase avec un verbe;

mais beaucoup plus difficilement des phrases telles que (5)-(8):

- (5)? Prenons un village avec l'église.
- (6)? Dessine-moi un village avec l'église.
- (7)? Soit un village avec l'église.
- (8)? Donne-moi une phrase avec le verbe.

Le même constat s'établit à propos d'un énoncé tel que (9) :

(9) Je vois un village avec une église;

prononcé par un élève en réponse à une question de la maîtresse lui demandant ce qu'il voit sur une planche. Là aussi, le remplacement par l'article défini de l'article indéfini du SN introduit par la préposition *avec* donne lieu à un énoncé qui apparaît mal formé :

(10)? Je vois un village avec l'église.

La chose a de quoi surprendre. En effet, étant donné la relation stéréotypique de partie-tout entre village et église et phrase et verbe, on s'attendrait à ce qu'apparaisse l'anaphore associative un village... l'église / une phrase... le verbe que l'on a effectivement dans les séquences (11)-(15):

- (11) Prenons un village. L'église se dresse au milieu...
- (12) Dessine-moi un village. Mets l'église au milieu.

- (13) Soit un village. L'église se dresse au milieu.
- (14) Donne-moi une phrase. Prends le verbe et mets-le à l'infinitif.
- (15) Je vois un village. L'église est au centre de la place.

Le blocage d'une telle anaphore est d'autant plus surprenant que, comme le remarque M. Charolles [1994, p. 86], la préposition avec œuvre ici précisément dans le sens associatif : il s'agit dans le cas de (1)-(3) et (9) de "l'église qui va avec le village" et non pas d'une église qui n'aurait aucun rapport avec le village ou encore d'une des églises du village, si le SN indéfini était lui-même un SN associatif, comme c'est parfois le cas [Charolles & Choi-Jonin, 1995].

L'histoire se répète avec un scénario, comme dans (16) et (17) :

- (16) Un pauvre diable s'est pendu avec une corde.
- (17) Albert a dessiné un compotier avec un crayon;

ou un scénario plus un stéréotype nominal, comme dans (18), où égorger suppose un instrument et où rasoir est un ingrédient du frame de coiffeur :

(18) Un coiffeur a égorgé une de ses clientes avec un rasoir.

Quoiqu'attendue, l'anaphore associative semble à nouveau interdite dans un tel site :

- (19)? Un pauvre diable s'est pendu avec la corde.
- (20)? Albert a dessiné un compotier avec le crayon.
- (21)? Un coiffeur a égorgé une de ses clientes avec le rasoir;

alors qu'elle est tout à fait naturelle dans les séquences du type de (22)-(24):

- (22) Un pauvre diable s'est pendu. La corde a cassé et on a pu le sauver.
- (23) Albert a dessiné un compotier, puis a jeté le crayon.
- (24) Un coiffeur a égorgé une des ses clientes. Le rasoir a été retrouvé dans une poubelle.

L'énigme s'épaissit encore plus lorsque l'on constate avec Charolles que l'ajout d'un adjectif ou d'un complément adverbial peut remettre en grâce les anaphores écartées. C'est ainsi qu'en grossissant le SN prépositionnel, on arrive à introduire un défini anaphorique associatif dans les énoncés qui le refusaient :

(25) Prenons un village avec l'église sur une hauteur.

- (26) Dessine-moi un village avec l'église en ruine.
- (27) Soit un village avec l'église illuminée:
- (28) Donne-moi une phrase avec le verbe au passé.
- (29) Je vois un village avec l'église en feu.
- (30) Un pauvre diable s'est pendu avec la corde mal attachée.
- (31) Albert a dessiné un compotier avec le crayon mal taillé. Il a déchiré le papier et...
- (32) Un coiffeur a égorgé une de ses clientes avec le rasoir de travers. Ce geste l'a trahi, car... (exemples de [Charolles, 1994]).

Comment expliquer les deux pans de cette énigme? Le premier, à savoir l'impossibilité d'avoir un anaphorique associatif dans des phrases du type de (5) ou (19) où avec amène une lecture associative, ne peut être expliqué en termes de tautologie. On ne peut invoquer, comme le fait remarquer Charolles, "une sorte de contrainte prohibant le pléonasme, car si dans (5)-(8) et (10) on remplace avec par et, le défini suffit à imposer une interprétation associative et les énoncés demeurent, comme on le vérifiera, tout aussi bizarres" [1994, p. 86].

On ne peut non plus faire donner la syntaxe, même si la comparaison entre les énoncés du type de (5) et de (19) et ceux du type de (11) et de (25) peut faire penser qu'il s'agit de l'opposition entre des relations intraphrastiques et des relations interphrastiques et que ce serait, en conséquence, une règle du type *c-commande* qui serait déterminante en interdisant que le SN2 défini anaphorise associativement un SN1 indéfini qui le c-commande. Une telle option ne peut être retenue, comme le souligne fort justement Charolles, précisément à cause du deuxième pan de l'énigme, c'est-à-dire à cause des énoncés à SN prépositionnels expansés du type de (25): la relation anaphorique intraphrastique condamnée se trouve réhabilitée par l'expansion, alors que cette expansion n'a pas changé la relation de commande.

Il faut donc trouver une autre explication. Celle de Charolles [1994] consiste à mettre en avant la nécessité pour une anaphore associative de "servir de point de départ à une prédication nouvelle". Partant du fait que le point commun entre les séries (11)-(15) et (22)-(24), d'une part, et (25)-(32), d'autre part, est que le SN associatif sert de support à une prédication (phrastique dans les premières séries, adjectivale ou adverbiale dans la dernière), Charolles suggère qu'une anaphore associative ne peut s'installer que si elle introduit une entité "dont il est ensuite dit quelque chose et même qui fonctionne comme un nouveau topique pour le discours qui suit".

La suggestion est séduisante, mais se heurte à deux types de difficultés. D'une part, comme l'a fort bien signalé Choi-Jonin [à paraître], il existe bien des SN associatifs — et qui sont introduits par la préposition avec — qui ne sont pas le pivot d'une nouvelle prédication :

- (33) Apporte-moi des pissenlits avec la (les) racine(s).
- (34) Il mange une pomme avec la peau.
- (35) Il mange un poisson avec les arêtes [Choi-Jonin, à paraître].

D'autre part, toutes les prédications nouvelles ne conviennent pas, comme le remarque Charolles lui-même en restreignant aux seuls adjectifs non classifiants la classe des adjectifs capables de permettre l'apparition du défini associatif derrière avec. L'ajout à (5), (6) et (7) d'adjectifs comme romane, rouge, sublime ou d'un SP tel que du 15e siècle n'a en effet pas le même pouvoir que les expansions du type sur une hauteur, illuminée, etc. Les énoncés (36)-(38) restent tout aussi mal formés que (5)-(7):

- (36) ? Prenons un village avec l'église romane / rouge / sublime / du 15e siècle.
- (37) ? Dessine-moi un village avec l'église romane / rouge / sublime / du 15e siècle.
- (38) ? Soit un village avec l'église romane / rouge / sublime / du 15e siècle.
- (5)? Prenons un village avec l'église.
- (6)? Dessine-moi un village avec l'église.
- (7)? Soit un village avec l'église;

alors que, fait significatif, la séquence interphrastique correspondante (39) ne connaît pas un semblable blocage :

(39) Nous nous arrêtâmes dans un village. L'église était une église romane / rouge / sublime.

2. Une explication syntactico-sémantique

Pour expliquer ces faits assez surprenants, Choi-Jonin [à paraître] propose une réponse syntactico-sémantique qui sépare le cas des scénarios du type (19)? Un pauvre diable s'est pendu avec la corde de celui des anaphores nominales du type de (5)? Prenons un village avec l'église. Dans la première situation, où "l'actant est inférable du prédicat", il n'y aurait en fait pas de problème d'anaphore associative du tout. L'inacceptabilité provient, selon elle, de ce que "l'emploi de le N anticipe la non-présence d'un des actants du prédicats dans l'énoncé, alors que l'énoncé n'est pas encore clos" [Choi-Jonin, à paraître]. Même si l'ajout d'un prédicat rend les choses meilleures, comme dans (30):

(30) Un pauvre diable s'est pendu avec la corde mal attachée;

on ne saurait à son avis parler d'anaphore associative, parce que le complément avec la corde mal attachée identifierait en quelque sorte déictiquement le référent parmi d'autres référents de la même catégorie présents dans la situation d'énonciation et fonctionnerait ainsi comme réponse à la question avec quel N?:

(40) Avec quelle corde s'est-il pendu ? — Avec la corde mal attachée.

La question de l'anaphore associative est, par contre, pertinente dans la deuxième situation, qui est assez complexe, puisqu'il faut expliquer :

- (i) pourquoi le défini dans un SN2 sans expansion d'une structure du type NO V SNI avec SN2 est parfois possible (cf. par ex. (34) Il mange une pomme avec la peau) et parfois pas (cf. par ex. (4) ? Donne-moi une phrase avec le verbe);
- (ii) pourquoi certaines expansions (cf. par ex. (28) Donne-moi une phrase avec le verbe au passé) et non d'autres (cf. par ex. (38) ? Soit un village avec l'église rouge) peuvent réinstaller un défini exclu.

L'explication de Choi-Jonin [à paraître] s'articule en trois points. En premier lieu, elle rend compte des définis sans expansion comme (33)-(35):

- (33) Apporte-moi des pissenlits avec la (les) racine(s).
- (34) Il mange une pomme avec la peau.
- (35) Il mange un poisson avec les arêtes;

de deux façons : en y voyant une partie du SN indéfini (la racine est une partie du pissenlit) et en les analysant comme des attributs du complément d'objet direct et non comme des compléments du nom, tels que l'indéfini dans (41), qui spécifient d'une certaine manière le prédicat :

(41) J'ai acheté un vélo de course avec des / ø phares.

Les tests utilisés par Riegel [1974, 1988, 1991, 1994], comme la pronominalisation ou l'interrogation en *Comment* ⁶, prouvent aisément que le SP *avec SN* (33)-(35) a une dépendance vis-à-vis du prédicat semblable à celle de l'adjectif *épicé* de (42) s'il est attribut du COD:

- (42) Paul mange le steak épicé.
- (42a) Paul le mange épicé.
- (42b) Comment mange-t-il le steak? Epicé.
- (34) Il mange une pomme avec la peau.

⁶Pour d'autres tests comme le détachement, la mise au passif, etc., voir [Riegel, 1974, 1988, 1991, 1994].

- (34a) Il la mange avec la peau.
- (34b) Comment mange-t-il une pomme? Avec la peau...

Cette dépendance se manifeste par une restriction qui pèse sur les verbes transitifs admettant une telle construction. De même que l'on ne peut substituer à juger le verbe arbitrer dans une construction comportant l'adjectif attribut délicate :

- (43) Je la juge délicate (la = cette affaire).
- (44) *Je l'arbitre délicate [Riegel, 1974, p. 240];

de même le verbe *cueillir* ne remplace pas bien le verbe *manger* dans (34):

- (34) Il mange une pomme avec la peau.
- (45)? Il cueille une pomme avec la peau [Choi-Jonin, à paraître].

Si l'on ajoute que cette restriction sur le prédicat a comme source la "spécification de manière" apportée par le complément en *avec* — celui-ci "sert à spécifier une manière qui caractérise le prédicat" [Choi-Jonin, à paraître] — on a une explication du défini associatif qui apparaît sans expansion derrière *avec*.

Pourquoi n'est-il pas toujours possible? La réponse à cette question constitue le deuxième volet de l'analyse de Choi-Jonin. Voici quelle est la raison de l'échec d'un énoncé tel que (46):

(46) ? J' ai acheté un vélo de course avec les phares.

"Il me semble que dans J'ai acheté un vélo de course avec des l ø phares le SN indéfini avec des phares introduit un référent qui peut se rajouter au nom source en tant qu'une partie facultative sans pour autant exclure d'autres parties facultatives qui peuvent s'y rajouter. Or, dans ?J'ai acheté un vélo de course avec les phares le SN défini efface toutes les autres éventuelles parties facultatives, voire les parties constitutives typiques du nom-source et caractérise ce dernier par sa présence. Il devient pour ainsi dire une partie intégrante d'une entité et son existence ne se justifie qu'à l'intérieur de cette entité. L'énoncé ?J'ai acheté un vélo de course avec les phares suppose ainsi que le nom-tête s'identifie grâce à la reconnaissance du nom défini qui se présente dans avec le N. La préposition avec suppose également que le nom défini exprime une non-typicalité par rapport aux autres noms de la même catégorie. Par conséquent, si on éprouve une difficulté à imaginer cette spécificité non typique liée au nom défini, l'acceptabilité devient douteuse" [Choi-Jonin, à paraître].

L'inacceptabilité des énoncés (5)-(8):

- (5)? Prenons un village avec l'église.
- (6)? Dessine-moi un village avec l'église.

- (7) ? Soit un village avec l'église.
- (8)? Donne-moi une phrase avec le verbe;

aurait donc pour source le fait de ne pas disposer d'une interprétation dans laquelle le SN défini serait spécifique "par rapport aux autres noms de la même catégorie". En d'autres termes, Choi-Jonin suggère que l'interprétation spécifique ou particulière liée au SN défini, en somme ce qui fait que l'entité est unique par rapport aux autres éléments de la catégorie, n'a pas d'appui ou de justificatif extérieur dans ces énoncés et connaît donc l'échec.

Cet appui extérieur est trouvé dans l'adjonction d'une expansion comme *cassés* dans le cas de (46) et donne donc lieu à une séquence cette fois-ci bien formée :

(47) I' ai acheté un vélo de course avec les phares cassés.

Une telle expansion — c'est le dernier point de la réponse de Choi-Jonin — doit apporter une spécificité "repérable au même moment où se situe le prédicat principal" [Choi-Jonin, à paraître]. L'ajout d'une propriété inhérente, tel l'adjectif *jaune* pour (46), laisse en effet l'énoncé anormal:

(48) ? J'ai acheté un vélo de course avec les phares jaunes.

Elle explique alors l'opposition entre (28) et (49) :

- (28) Donne-moi une phrase avec le verbe au passé.
- (49)? Donne-moi une phrase avec le verbe de mouvement;

en argumentant que dans (28) le prédicat au passé spécifie la fonction du verbe dans une phrase et permet donc une opposition aux autres fonctions phrastiques telles que le sujet, l'objet, etc., alors que dans (49) le complément de mouvement caractérise le verbe en tant que partie du discours et non plus en tant que partie fonctionnelle de la phrase. L'opposition aux autres fonctions phrastiques n'est donc plus assurée et, partant, l'anaphore associative rejetée?

Nous ne discuterons évidemment pas en détail tous les éléments de la réponse de Choi-Jonin ni ne nous attarderons sur les clarifications et précisions que nécessiterait pourtant tel ou tel passage de son analyse. Nous nous en tiendrons aux points qui nous paraissent essentiels.

Nous signalerons ainsi avant tout que le principal mérite de sa description réside dans le traitement des SP avec le N (expansion) des énoncés du type Apporte-moi des pissenlits avec la racine / Prenons un village avec l'église sur une hauteur comme des attributs du complément d'objet direct. Une telle façon de faire a l'avantage de prévoir des contraintes sur l'expression attribut et sur le verbe de la construction qui, si

⁷Pour un complément tel que "romane" (cf. '? Dessine-moi un village avec l'église romane'), elle parle de "qualité non occurrentielle". elles sont bien décrites, conduisent au cœur de l'énigme posée par Charolles⁸.

D'autres propositions nous paraissent moins bien venues. Notamment celle qui consiste à refuser de voir une anaphore associative dans les énoncés du type de (30) Un pauvre diable s'est pendu avec la corde mal attachée. Contrairement à ce que pense Choi-Jonin, la lecture de (30) n'est pas nécessairement une lecture où mal attachée fonctionne comme une épithète restrictive qui identifierait une corde parmi d'autres cordes de la situation. Si une interprétation du type de (40) Avec quelle corde s'est-il pendu? — Avec la corde mal attachée n'est pas exclue, elle n'est de loin pas la plus naturelle ici. Par défaut, c'est la lecture en anaphore associative qui s'impose: (30) donne à penser que la corde avec laquelle notre pauvre diable s'est pendu était mal attachée. Et à la place de la question Avec quelle corde s'est-il pendu?, on interrogera plutôt avec comment:

(50) Comment s'est-il pendu? — Avec la corde mal attachée.

On observera d'ailleurs que l'expansion est soumise au même type de contrainte qui affecte l'expansion des énoncés du type de (25) Prenons un village avec l'église sur une hauteur. Toute expansion ne convient pas à une lecture associative :

- (36) ? Prenons un village avec l'église romane / rouge / sublime / du 15e siècle.
- (51) ? Un pauvre diable s'est pendu avec la corde jaune / de 15 mètres / à trois nœuds.

Il serait étonnant que ce ne soit pas la même explication qui rende compte de cela.

Tournons-nous précisément vers ces explications. Celles de Choi-Jonin, au nombre de trois, on le rappelle, ne nous semblent pas entièrement atteindre leur but. La première, qui a pour objectif d'expliquer les occurrences associatives de avec le N sans expansion (cf. Paul mange une pomme avec la peau), va, certes, dans le bon sens en indiquant que le SP attribut constitue une "spécification de manière" du prédicat, mais aurait dû être précisée plus avant en relation avec le sens de avec pour pouvoir servir également de contrainte explicative aux situations où une anaphore définie se trouve bloquée (? Dessine-moi un village avec l'église). Or, c'est une explication tout à fait différente qui est proposée pour ces cas. Il est question d'absence de justification à la "spécificité non typique liée au nom défini" et plus du tout de caractérisation du prédicat, ce qui amoindrit sensiblement la pertinence de l'ensemble et laisse finalement irrésolu le problème posé par l'opposition entre les énoncés où avec le N sans ajout est possible et ceux où il ne l'est pas.

⁸On renverra ici le lecteur à Riegel [1974, 1988, 1991, 1994]. Celui que pose le type d'expansion — pourquoi, par exemple, romane est-il interdit et non sur une hauteur dans ? Prenons un village avec l'église romane | Prenons un village avec l'église sur une hauteur ? — se trouve traité en termes identiques : l'expansion ne doit pas représenter une "propriété inhérente", mais comme le montre l'analyse de (28)-(49) citée ci-dessus :

- (28) Donne-moi une phrase avec le verbe au passé.
- (49)? Donne-moi une phrase avec le verbe de mouvement;

on ne voit pas clairement ce qu'il faut entendre exactement par propriété inhérente. S'il faut comprendre qu'il s'agit d'une propriété que possède a priori le type d'entités dénotées par le N du SP, alors des adjectifs tels que rouge, sublime, etc., devraient convenir pour église, puisqu'ils ne sont pas intrinsèquement associés à église : une église n'est pas rouge ou sublime a priori. Or, comme ils ne permettent manifestement pas l'établissement de l'anaphore associative, ce n'est pas cette leçon de propriété inhérente qu'il faut retenir. S'agit-il alors de propriété interne, par opposition à prédicat externe, comme peut le laisser penser la différence entre un adverbe localisateur tel que en hauteur et une propriété qui ne sort pas de son référent telle que rouge ? Là encore, si c'était cela, on ne devrait pas avoir au passé pour un verbe ou en ruines pour une église, puisque le fait d'être au passé pour un verbe ou d'être en ruines pour une église reste une propriété interne et non externe, comme le prouve l'impossibilité d'avoir avec de tels prédicats une interprétation spécifique de l'indéfini (cf. l'opposition entre Une église était située sur une hauteur / au milieu du village et? Une église était en ruines)9. Le problème reste donc entier et l'énigme tracée par Charolles du coup aussi.

⁹Pour plus de détails, voir l'opposition entre prédicat spécifiant et prédicat non spécifiant [Kleiber, 1987, p. 34 -441.

3. Résolution

3. 1. Il faut faire avec

Pour la résoudre, il convient de prendre en compte le rôle déterminant joué par la préposition *avec*. Ses emplois, comme l'a fort bien montré Cadiot [1990], se regroupent autour de deux sens prototypiques, le comitatif, qu'illustre (52):

(52) Paul se promène avec le chien;

et l'instrumental, illustré par (53):

(53) Paul a enfoncé le clou avec un marteau.

Une des différences entre les deux est, selon Cadiot [1990], une implication plus forte de l'instrumental dans le procès décrit. Celui-ci donne lieu à la représentation d'une scène construite sur le mode synthétique, alors que le comitatif peut être considéré comme donnant lieu à l'énoncé de deux prédications distinctes que Cadiot [1990, p. 155] formule ainsi pour (52):

(52') (X se promener) (X être avec Y).

Si l'on applique cette répartition aux exemples de notre énigme, il apparaît que la première série d'exemples, ceux du type de 1) Prenons un village avec une église relève d'une interprétation comitative, alors que la deuxième série, ceux du type de (16) Un pauvre diable s'est pendu avec une corde, qui mettent en jeu un scénario, se place clairement dans le camp des emplois instrumentaux. Les exemples du type de (1) ne sont, certes, pas totalement identiques aux cas prototypiques de comitatif tel (52), mais ils en sont très proches et se laissent également décomposer en deux prédications distinctes que l'on écrira ainsi pour (1):

(1') (Prenons X) (X être avec ou X avoir Y).

En ce qui concerne nos exemples, la différence entre les deux valeurs centrales se laisse établir par le possessif. Il est intéressant de noter que l'adjectif possessif ne peut dans le cas de l'instrumental renvoyer à l'action dont le complément introduit par *avec* spécifie l'instrument. Dans (54):

(54) Un pauvre diable s'est pendu avec sa corde;

le possessif sa doit chercher sa référence en dehors de l'acte de pendaison : sa corde ne peut nullement signifier la corde de la pendaison. Il n'en va pas de même avec nos emplois comitatifs, où l'adjectif possessif peut cette fois-ci renvoyer au référent "complété" par avec. C'est ainsi que l'interprétation de son église dans (55):

(55) Soit un village avec son église;

peut être opérée à l'intérieur du domaine d'avec, puisque son église peut correspondre à l'église du village. On le voit, cette précision ajoute une nouvelle donnée à l'énigme : pourquoi le possessif est-il possible là où l'article défini semble exclu ?

De la confrontation avec la préposition de, Cadiot [1993] a dégagé un dénominateur commun pour les emplois d'avec, qui réside dans le mode de configuration référentielle autonome de l'objet désigné par le nom régime de la préposition.

"Dans les structures N1 V (avec + de) N2 ou N0 V N1 (avec + de) N2, l'usage de la préposition avec permet de thématiser l'autonomie référentielle

du référent de N2, alors que celui de de va directement à l'encontre de cette autonomisation et tend à l'inverse à faire apparaître que le régime nominal n'est pas configuré pour lui-même, mais est saisi dans la continuité du prédicat introducteur V'' [Cadiot, 1993, p. 68].

Cette autonomie du régime d'avec signifie que le procès auquel est incident le complément introduit par avec, par exemple Prenons un village de (1) ou Un pauvre diable s'est pendu de (16), est doué d'une complétude interne [Cadiot, 1990, p. 152].

Elle a aussi pour conséquence que l'information "avéquisée" doit constituer ou, du moins, doit apparaître comme une modalité, soit comitative, soit instrumentale, qui n'est pas encore intégrée dans le procès en question. Autrement dit, avec doit introduire une information qui est, d'une certaine manière, nouvelle sur le procès, en ce qu'elle spécifie ou l'instrument ou l'élément comitatif, aux diverses valeurs, du procès. S'il n'en va pas ainsi, on peut s'attendre à ce que l'emploi de la préposition avec soit difficile. Vont donc être déterminants dans l'affaire avant tout le procès auquel s'applique avec — prenons / dessine-moi / soit un village pour (1)-(3), par exemple —, le statut informationnel du référent introduit et également, il ne faut pas l'oublier, la façon dont il est présenté. Nous reconnaissons bien volontiers que tout cela reste bien vague, mais ces quelques éléments d'une fragmentaire grammaire d'avec nous suffiront pour expliquer les différents pans de l'énigme à résoudre.

3. 2. Dessine-moi un village avec UNE église

Nous considérerons d'abord le cas du référent introduit par le déterminant indéfini un et commencerons avec les emplois qui se placent dans l'aire du sens comitatif. Reprenons donc les énoncés (1)-(3):

- (1) Prenons un village avec une église.
- (2) Dessine-moi un village avec une église.
- (3) Soit un village avec une église;

que l'on peut traiter ensemble, si l'on admet qu'il s'agit dans les trois cas d'un même procès qui est en jeu, celui de se représenter soit abstraitement, soit concrètement, un village. Si notre hypothèse sur l'emploi d'avec est juste, il faut que le régime nominal une église représente une spécification pertinente de ce procès. Le fait qu'église soit un constituant stéréotypique de l'entité village milite apparemment contre une telle caractérisation et l'on peut se demander en quoi réside alors la "nouveauté" apportée par le complément une église à la représentation mentale ou par dessin d'un village.

Deux faits contribuent à la chose. Le premier est que le référent église n'est pas donné comme un ingrédient stéréotypique de village. L'utilisation de l'article indéfini a en effet pour résultat de le présenter comme une entité indépendante et non comme une partie ou un élément de village. Si une telle présentation est possible, malgré le caractère stéréotypique de la relation village \rightarrow église, c'est parce que, et c'est le deuxième fait, le référent église n'est pas une partie stricte de village: tout village n'a pas une église et donc toute représentation ou tout dessin de village ne comporte pas nécessairement une église. Du coup, on le comprend, il devient pertinent de pouvoir spécifier la représentation d'un village à l'aide d'un avec qui demande d'y intégrer un élément présenté comme autonome.

Quatre types de données confirment cette analyse. Premièrement, on observe que l'ajout à l'aide d'avec de "parties" qui apparaissent obligatoires dans la représentation d'une entité n'est pas permis :

- (56a)? Soit / Dessine-moi un village avec des maisons / des rues.
- (56b)? Soit / Dessine-moi une maison avec un toit / des fenêtres / des murs.
- (56c)? Soit / Dessine-moi une voiture avec des roues.

On signalera ensuite que, dans les situations qui donnent lieu préférentiellement à une interprétation associative, c'est-à-dire à la détermination référentielle de N2 comme partie de N1, l'emploi d'un indéfini conduit précisément à l'effet contraire, celui d'une disjonction référentielle. Comme l'a souligné Choi-Jonin [à paraître], le correspondant à l'indéfini des énoncés (33)-(34):

- (33) Apporte-moi des pissenlits avec la (les) racine(s).
- (34) Il mange une pomme avec la peau;

donne lieu à un résultat interprétatif différent. Dans (33')-(34'):

- (33') Apporte-moi des pissenlits avec des racines.
- (34') Il mange une pomme avec une peau;

les SN indéfinis des racines et une peau donnent à penser qu'il s'agit de racines et d'une peau différentes de celle des pissenlits et de la pomme du procès auquel s'applique avec.

Troisièmement, s'il faut (se) représenter non plus seulement un village, mais plusieurs, alors l'indépendance de l'indéfini se révèle à la difficulté d'interprétation suscitée par le complément d'avec. Si l'on veut que chacun des villages soit représenté avec une église, on ne saurait en effet employer (57a) ou (57b):

(57a) Dessine-moi deux / quelques villages avec une église.

(57b) Dessine-moi deux / quelques villages avec deux / quelques églises;

mais plutôt un énoncé tel que (58a):

(58a) Dessine-moi deux / quelques villages avec une église pour chacun / à chaque fois;

tout simplement parce qu'avec l'indéfini le référent d'église n'est pas donné comme une entité dépendante de village. L'opposition avec le possessif est ici nette, comme le montre (58b):

(58b) Dessine-moi deux églises avec leur église;

où le singulier est cette fois-ci permis.

En quatrième lieu, l'absence d'associativité préétablie de l'indéfini une église se manifeste dans la possibilité d'avoir des référents qui n'ont rien de stéréotypique ou de probable pour l'entité globale représentée. C'est ainsi que l'on peut demander de représenter un village avec deux, trois, quatre ou même mille églises ou avec un grand magasin, un phare, une pharmacie, etc. Une limite toutefois est imposée par la nécessité de pouvoir comprendre la manière de se représenter l'ensemble N1 avec N2, ainsi que le montre l'opposition entre Dessine-moi un village avec une église et (?) Dessine-moi un village avec un homme / une bicyclette / un troupeau de vaches. Dans le premier cas, c'est un village qui a ou possède une église qu'il convient de dessiner. Dans le deuxième cas, comme le village n'a pas ou ne possède pas d'homme, de bicyclette ou encore de troupeau de vaches, ce n'est plus une interprétation du type "partie de" qui peut être retenue. Il faut penser à une autre modalité comitative de représentation, qui, en la circonstance, est insuffisamment précise pour être effectuée, comme le prouve l'amélioration apportée par un ajout localisateur de l'entité à représenter "avec" tel que Dessine-moi un village avec une bicyclette stationnée devant l'église.

Notre entité "église" elle-même peut être caractérisée à l'aide d'expansions que refuse l'article défini, comme le montre (59) opposé à (38):

- (59) Soit | Dessine-moi un village avec une église romane | rouge | sublime | du 15e siècle.
- (38) ? Soit un village avec l'église romane / rouge / sublime / du 15e siècle.

A chaque fois, la configuration obtenue est pertinente, parce que le complément régi par *avec* satisfait à la condition de pertinence informative requise : il indique une manière spécifique de représenter un village.

La même explication vaut pour (4):

(4) Donne-moi une phrase avec un verbe;

et pour les emplois instrumentaux d'avec dans (16) et (17) :

- (16) Un pauvre diable s'est pendu avec une corde.
- (17) Albert a dessiné un compotier avec un crayon.

Comme l'on peut se pendre avec autre chose qu'une corde — un lacet de chaussure peut faire l'affaire — ou dessiner un compotier avec un stylo, une craie, etc., la précision au moyen d'avec de l'instrument utilisé s'avère pertinente, si l'instrument en question est présenté avec un déterminant indéfini assurant sa non associativité. Le statut non associatif de la relation, observé avec le sens comitatif, se retrouve ici:

- (60a) Un pauvre diable s'est pendu avec deux cordes / mille cordes 10.
- (60b) Un pauvre diable s'est pendu avec une corde rouge / de 15 mètres / de pompier.
- (60c) Un pauvre diable de linguiste s'est pendu avec un syntagme à c-commande 11.
- (60d) Albert a dessiné un compotier avec de la confiture d'airelles.

L'ajout d'un modifieur restrictif, ce n'est pas surprenant, lève toute contrainte sur le type de référent introduit. Etant donné la spécification qu'il apporte sur le type de référent, la condition de modalité comitative se trouve satisfaite, même si le référent est une partie jugée obligatoire dans la représentation d'une entité:

- (61a) Soit / Dessine-moi un village avec des maisons blanches / des rues étroites.
- (61b) Soit / Dessine-moi une maison avec un toit en tuiles / des fenêtres vertes / des murs crépis.
- (61c) Soit / Dessine-moi une voiture avec des roues de camion / de grosses roues.
- (62a)? Soit un triangle avec un angle.
- (62b) Soit un triangle avec un angle de 90° / aigu.

3. 3. Dessine-moi un village avec SON église

Les choses se compliquent un peu plus lorsque le référent nominal introduit par *avec* est déterminé par l'adjectif possessif. Ce cas, comme nous l'avons vu avec (54) et (55):

- (54) Un pauvre diable s'est pendu avec sa corde.
- (55) Soit un village avec son église;

10Nous reconnaissons bien volontiers qu'une telle situation est pour le moins embrouillée, mais pour qui veut se suicider, la "fin" justifie évidemment les moyens!

¹¹Situation beaucoup plus courante qu' on ne pourrait le croire de prime abord.. ne concerne pas l'emploi instrumental, pour des raisons liées au fonctionnement du possessif [Bartning, 1989, 1992]. Ce n'est donc que pour les situations comitatives du type de (55) qu'il nous faut expliquer l'emploi possible d'un adjectif possessif renvoyant au N1 objet du prédicat principal. Un tel emploi est apparemment surprenant. D'une part, par opposition à l'emploi du SN indéfini un N2: le référent de N2 n'est plus présenté comme une entité indépendante de N1 et on peut donc se demander comment se justifie sa compatibilité avec avec. D'autre part, par rapport à l'article défini, qui, d'interprétation pourtant très voisine du possessif, ne peut apparaître dans une telle configuration. Les deux difficultés donnent lieu à une même interrogation: en quoi l'ajout du complément avec son N2 dans les énoncés (63):

- (63a) Prenons un village avec son église.
- (63b) Dessine-moi un village avec son église.
- (63c) Soit un village avec son église.
- (63d) Donne-moi une phrase avec son verbe;

constitue-t-il une manière spécifique de (se) représenter un village ou de donner une phrase à quelqu'un ?

La réponse fait intervenir plusieurs facteurs. Le premier est le même que celui que nous avons déjà fait valoir ci-dessus à propos de l'emploi de l'indéfini. Même si l'entité introduite par le syntagme en avec, à savoir église ou verbe, est un élément clairement stéréotypique de l'entité N1, à savoir village ou phrase, il ne s'agit pas d'une partie stricte ou obligatoire de N1 et, partant, toute représentation de village ou toute présentation de phrase ne comportera pas nécessairement non plus une église ou un verbe. Confirmation en est donnée de la même façon que pour l'indéfini : les parties "strictes" sont aussi rebelles à une détermination par le possessif. L'étrangeté des énoncés (64) :

- (64a) ? Soit / Dessine-moi un village avec ses maisons / ses rues.
- (64b)? Soit / Dessine-moi une maison avec son toit / ses fenêtres / ses murs.
- (64c)? Soit / Dessine-moi une voiture avec ses roues;

semble ainsi avoir pour origine la tautologie que constitue l'expansion en avec 12. Nous verrons toutefois ci-dessous que cette hypothèse doit être modifiée.

Une telle explication, décisive pour avec un N2, étant donné le mode autonome de présentation de ce dernier, ne saurait, bien entendu, suffire pour avec son N2, puisque le lien anaphorique de coréférence que marque le possessif avec N1 présente cette fois-ci explicitement N2 comme dépendant de N1. On se souvient de l'argument du singulier illustré par (58b):

12Dès qu'il y a énumération, le sentiment d'anomalie disparaît : 'Soit un village avec ses rues, ses maisons, ses places et son église'. (58b) Dessine-moi deux villages avec leur église.

Ce lien anaphorique interdit, du coup, toute entité N2 inédite par rapport à N1. Les énoncés (65) peuvent ainsi légitimement susciter une interrogation sur la validité de la relation stéréotypique sous-jacente qui sert de socle à la détermination possessive : mais je ne savais pas qu'un N1 avait un(e) N2 13:

- (65a) ? Soit / Dessine-moi un village avec ses trois / mille églises.
- (65b)? Soit | Dessine-moi un village avec son grand magasin | son phare | sa pharmacie.
- (65c) ? Soit / Dessine-moi un village avec son église romane / rouge / sublime / du 15e siècle.
- (65d) ? Soit / Dessine-moi un village avec sa bicyclette stationnée devant l'église.
- (65e) ? Donne-moi une phrase avec son verbe irrégulier / monosyllabique.
- (65f)? Soit un triangle avec son angle de 90° l'aigu.

On notera que même les ingrédients "optionnels" ¹⁴, ou partie de possibles a priori [Kleiber, 1993b, p. 63], qui pourtant, comme le montre (66):

- (66a) Je suis entré dans une pièce. Les chandeliers brillaient vivement.
- (66b) Il s'assit dans une voiture. L'arceau de sécurité | le becquet arrière ne lui inspira pas confiance;

peuvent faire "rouler" une anaphore associative, ne s'accommodent pas du possessif dans la tournure en *avec* :

- (67a)? Soit / Dessine-moi une pièce avec ses chandeliers.
- (67b) ? Soit / Dessine-moi une voiture avec son arceau de sécurité / son becquet arrière.

Il faut donc que le lien entre son N2 et N1 réponde à une règle d'inférence du type:

• si x est un / du N1, alors x a généralement / normalement un / du N2, pour que l'on puisse avoir le tour en un N1 avec son N2 15.

La conjonction du statut non autonome de N2, en somme de la relation anaphorique entre un N1 et son N2, et du caractère stéréotypique du lien entre N1 et N2 devrait donc logiquement bloquer l'emploi de son dans les énoncés (63), puisqu'elle aboutit en quelque sorte à une tautologie. Si malgré tout, il n'y en a pas, c'est à cause du type d'anaphore réalisé par l'adjectif possessif. C'est le mode anaphorique spécifique au possessif qui

¹³Rappelons, pour éviter toute équivoque, que cela ne se vérifie qu'avec un antécédent (N1) introduit par un indéfini. Si l'antécédent est présenté avec un déterminant défini, l'obstacle est levé (cf. 'Dessine-moi le village avec son église romane' | 'ses deux églises'). Comme nous l'avons expliqué ailleurs [Kleiber, 1994c], c'est parce que l'indéfini ne donne accès qu'aux connaissances stéréotypiques sur N.

¹⁴Voir les "inducible parts" de H. H. Clark [1977, p. 417].

¹⁵On dispose par làmême d' un autre test que celui en "mais" [Kleiber, 1990b, 1995] pour identifier les éléments typiques d' un référent nominal. permet en effet ici d'éviter la tautologie, c'est-à-dire d'exprimer avec Soit / dessine-moi un N1 avec son N2 une manière malgré tout spéciale de (se) (re)présenter N1.

Pour le faire ressortir avec netteté, nous comparerons le SN anaphorique possessif son église de, par exemple, Soit un village avec son église avec le SN anaphorique défini correspondant l'église (cf. Soit un village. Mets l'église au milieu). Les traits communs sont au nombre de trois : identité de référent et de catégorie dans laquelle il est présenté — c'est le même référent qui est visé et qui présenté comme étant une église —, identité de relation entre les entités village et église — l'église fait stéréotypiquement partie d'un village — et identité de statut interprétatif anaphorique — les deux SN, pour être interprétés, se trouvent saturés à l'aide du même antécédent : un village.

Cette triple identité, qui les rend effectivement très proches, ne doit pas faire oublier ce qui les différencie. Il y a tout d'abord une différence de complétude interprétative. Si les deux demandent bien une saturation, celle-ci n'est pas la même, comme le rappelle la différence d'interrogation lorsque l'interlocuteur n'a pas accès à l'information voulue :

```
(68) Son église... — L'église de qui / de quoi?
```

(69) L'église... — Quelle église?

En deuxième lieu, même si l'antécédent est le même, le rapport avec le marqueur anaphorique est différent : avec le possessif, l'anaphore est coréférentielle ($son = du \ village$), alors qu'avec le défini, elle est non coréférentielle ou indirecte. En dernier lieu, enfin, le SN défini apparaît iconiquement comme aliéné par rapport à l'antécédent : celui-ci n'est plus présent dans l'expression elle-même. Une telle aliénation n'a pas lieu avec le SN possessif ou avec celui d'une construction avec SP telle l'église du village 16, le référent de l'antécédent continue d'être présent sous une forme anaphorique (son) ou non (du village) qui marque ainsi explicitement la subordination de N2 à N1. Même si donc le référent visé est le même et s'il y a d'autres points communs, le mode de donation effectué à l'aide du possessif est sensiblement différent de celui réalisé par une anaphore associative définie. C'est cet aspect spécifique accompli par l'adjectif possessif dans la présentation du référent qui explique la possibilité de dire sans tautologie Soit un village avec son église et c'est également le mode de donation spécifique du défini qui rendra compte de sa difficulté à apparaître à la même place. Ceci, nous le verrons plus tard, pour le moment expliquons comment ça se passe avec le possessif.

Reprenons donc Soit ou Dessine-moi un village avec son église et interrogeons-nous sur ce qu'un tel énoncé nous demande de représenter. Une telle situation invite d'abord à se représenter le tout, c'est-à-dire le village, et ensuite, à l'intérieur de cette représentation ou de ce dessin,

16D'où une condition d'aliénation postulée dans Kleiber [à paraître] qui stipule que "le référent d'une anaphore associative doit être présenté ou donné comme aliéné par rapport au référent de l'antécédent".

d'accorder une place spéciale à une partie du village représenté. En somme, la manière spécifique de se représenter ou de dessiner un village revient ici à mettre l'accent sur un des éléments du village. Le résultat de l'ensemble est une représentation ou un dessin du village où la partie en question, à savoir l'église, ressort par rapport aux autres parties ou éléments du village représenté, comme si c'était en quelque sorte un deuxième référent. Cela s'accorde avec le rôle d'avec qui, on le rappelle, marque une certaine autonomie référentielle du nom qu'il régit. Mais cette autonomie ne signifie pas l'aliénation de ce référent par rapport au référent global, puisque le village n'est pas oublié dans l'histoire : l'église, mise en avant par le syntagme en avec, est representée en même temps — c'est cela le sens comitatif de la tournure — que le village, dans la représentation ou dans le dessin même du village. Il faut donc qu'elle soit introduite sur un mode non aliénant. C'est là qu'apparaît le rôle du possessif: il marque iconiquement que le village reste présent lorsqu'avec met en saillance une des parties du village. On peut parler d'arrière-plan et de premier plan en soulignant que l'effet du SP avec son église est de mettre au premier plan par avec l'église sur l'arrière-plan non gommé du village rendu par l'anaphorique son. La contrainte de "nouveauté" posée par l'emploi d'avec est satisfaite, dans la mesure où cette façon de concevoir ou de dessiner un village constitue bien une manière spécifique ou spéciale de se représenter ou de dessiner un village. S'imaginer ou dessiner un village n'implique en effet pas que, dans la représentation ou dans le dessin accompli, il faille mettre en saillance particulière un de ses composants.

Plusieurs faits notés ci-dessus trouvent par là-même une explication complémentaire. On comprend pourquoi les parties strictes ou obligatoires telles que les rues ou les maisons pour village ne peuvent figurer aisément dans ce tour. Ce n'est pas tellement l'absence totale de "nouveauté" qui les proscrit, mais l'absence de saillance inhérente spécifique à chacune. En tant qu'éléments obligatoires, elles ont, certes, une sorte de saillance intrinsèque, mais celle-ci est la même pour toutes, puisqu'elle est liée à leur caractère de parties strictes. Pour que l'une d'entre elles puisse être mise en relief, c'est-à-dire se détacher par rapport aux autres, à l'aide d'avec, il faudrait qu'intrinsèquement déjà, pour une raison ou une autre, perceptuelle ou non, elle se distingue a priori des autres. Or, si ceci est bien le cas des parties ou éléments stéréotypiques, qu'on associe précisément à une catégorie, parce qu'ils ont des propriétés "émergentes" qui les distinguent des autres, il n'en va pas ainsi des parties strictes ou obligatoires, si on ne souligne pas explicitement la propriété qui justifie leur mise en avant. Le cas de l'église et du village est clair : des raisons perceptuelles évidentes font émerger tout naturellement l'église par rapport aux autres constituants et celle-ci peut donc prétendre au "premier plan" dans la représentation du village.

Pour qu'une partie stricte comme *rues* ou *maisons* par exemple, puisse accéder à une telle "promotion", il faudrait qu'elle soit connue pour avoir une propriété distinctive, qui la rende saillante : il faudrait, en somme, qu'elle ait elle-même une propriété typique. Elle pourrait être, à ce moment-là, mise en relief par la structure *Soit un N1 avec son N2*, à condition, bien entendu, que la propriété en question soit explicitée. Cela ne se produit pas avec *rues* ou *maisons* pour *village*, parce qu'on n'associe pas à ces ingrédients de *village* des traits typiques. Il suffit de prendre d'autres exemples tels que *cime* pour *if* ou *tronc* pour *baobab* pour voir comment fonctionne la chose. Si on n'a pas (70) et (71):

- (70)? Soit un if avec sa cime.
- (71)? Soit un baobab avec son tronc;

parce que la mise au premier plan de la partie *cime* ou *tronc* dans la représentation d'un if ou d'un baobab ne peut se justifier par son seul fait d'être une partie de l'entité représentée, on aura par contre (72) et (73):

- (72) Soit un if avec sa cime effilée.
- (73) Soit un baobab avec son énorme tronc;

parce que là la distinctivité requise par le tour est donnée explicitement par la propriété.

Les parties optionnelles et inédites sont exclues par avance, quel que soit par ailleurs leur degré de saillance intrinsèque, parce que, comme nous l'avons vu ci-dessus, nous avons affaire à une entité N1 présentée sur le mode indéfini, qui ne donne accès qu'à des connaissances *a priori* valables pour la catégorie N1 en général. Dès que l'on passe au mode du défini, qui ouvre la porte à une connaissance contingente [Kleiber, 1994c], elles trouvent droit de cité:

- (74a) Dessine-moi le village de X avec ses trois / mille églises.
- (74b) Dessine-moi le village de X avec son grand magasin / son phare / sa pharmacie.
- (74c) Dessine-moi le village de X avec son église romane / rouge / du 15e siècle;

de même que les parties strictes peuvent s'employer avec des propriétés typiques associées à la partie individuelle concernée en donnant également lieu à ce fameux effet de notoriété souvent signalé à propos du possessif :

- (75a) Dessine-moi le village de X avec ses rues en pente / ses maisons blanches.
- (75b) Arrive Pierre avec son air pincé de missionnaire sundgauvien et qui...

Même si on ne sait pas que le village de X a trois églises ou possède des rues en pente ou que Pierre a un air pincé de missionnaire sundgauvien, on l'accepte néanmoins, parce que la présentation est faite sur le mode du notoire.

3. 4. Et avec l'article défini?

Pour le défini, il faut au moins expliquer trois choses :

- (i) pourquoi l'article défini ne semble à sa place ni dans les emplois comitatifs du type ? Soit / Dessine moi un village avec l'église, ouverts, on vient de le voir, au possessif, ni dans les emplois instrumentaux du type ? Un pauvre diable s'est pendu avec la corde;
- (ii) pourquoi certains procès comme manger une pomme (cf. Paul mange une pomme avec la peau) lèvent cette interdiction;
- (iii) pourquoi certaines expansions et non d'autres peuvent le réintroduire dans les emplois récalcitrants du type de (i) (cf. l'opposition entre Soit un village avec l'église illuminée et ?Soit un village avec l'église rouge).
- Pour (i), une partie de l'explication a déjà été fournie ci-dessus lors de la comparaison avec le possessif. Si dans les énoncés (5)-(8):
 - (5)? Prenons un village avec l'église.
 - (6) ? Dessine-moi un village avec l'église.
 - (7)? Soit un village avec l'église.
 - (8)? Donne-moi une phrase avec le verbe;

l'article défini semble inapproprié, c'est parce que le mode de donation référentielle qu'il effectue s'oppose au mode d'intégration que postule avec : (se) représenter un village avec l'église ou donner une phrase avec le verbe ne peut être construit comme une manière spécifique de (se) représenter un village ou de donner un village. Et ceci, parce que, comme nous l'avons souligné ci-dessus, l'anaphore associative définie Le N présente le référent comme aliéné par rapport au tout antécédent, contrairement à une description complète telle que l'église du village ou à une description possessive telle que son église (où son renvoie à du village). Ainsi, même si pragmatiquement le référent reste dépendant, en ce qui concerne son identification, de la mention antérieure d'un autre individu, la forme Le N lui confère iconiquement la liberté. Rappelons, pour éviter toute équivoque, une mise en garde faite ailleurs [Kleiber, à paraître] à propos de l'anaphore associative Le tronc. Nous avions précisé alors que l'aliénation n'était pas effective, que le tronc, en somme, ne se

trouvait pas matériellement disjoint de l'arbre, mais était uniquement appréhendé comme individu autonome. Une comparaison avec la caméra nous avait permis de préciser la chose : ce n'est pas parce qu'une caméra, après avoir donné une image d'un tilleul tout entier, fait un gros plan sur le tronc et le détache ainsi du reste du tilleul que le tronc ne fait plus pour autant partie de l'arbre.

Si l'on accepte notre hypothèse de l'aliénation du référent d'une anaphore associative définie, les raisons de la difficulté d'avoir une telle expression anaphorique dans les énoncés du type (5)-(8) deviennent claires. Reprenons le cas de ? Soit / Dessine-moi un village avec l'église. Comme la préposition avec demande d'intégrer dans la représentation d'un village une partie aliénée de ce village, en l'occurrence l'église, la chose n'a de sens que si et seulement si la représentation stéréotypique d'un village ne comporte pas cette partie aliénée. Autrement dit, je ne puis inclure une partie aliénée d'une entité dans le "dessin" de cette entité que si normalement le fait de dessiner cette entité exclut ou aliène cette partie. Dans le cas contraire, c'est-à-dire si la partie en question ne se trouve pas déjà aliénée dans le procès qui implique son tout, alors une intégration de l'élément aliéné en question au moyen d'avec s'avère tautologique. C'est bien ce qui se passe, nous semble-t-il, avec ? Soit / Dessine-moi un village avec l'église. L'église, en tant que partie du village, ne se trouve nullement absente dans la représentation normale ou habituelle d'un village ; son statut stéréotypique fait au contraire qu'il y a beaucoup de chances même qu'elle fasse partie de la représentation que l'on (se) fait d'un village. Du coup, son ajout en tant que partie aliénée dans cette représentation au moyen d'avec l'église donne lieu à un ajout non seulement ressenti comme superflu, mais encore comme contradictoire. Ce rajout contredit en effet d'une certaine manière la façon habituelle de (se) représenter un village en donnant à penser qu'on en élimine la partie stéréotypique qu'est l'église.

Le même raisonnement s'applique à (8)? Donne-moi une phrase avec le verbe et convient également aux emplois instrumentaux du type de (19):

(19)? Un pauvre diable s'est pendu avec la corde;

qui, en interprétation associative, sont tautologiques, puisqu'ils demandent d'intégrer comme instrument dans le procès de se pendre, non pas un élément présenté comme interprétativement indépendant de la pendaison (cf. une corde), mais bien un élément anaphorique déjà défini par son rôle dans la pendaison. Si se pendre avec une corde constitue une certaine façon de se pendre, se pendre avec la corde ne passe pas la rampe de ce point de vue-là. On ne peut même pas imaginer des situations qui le rendraient acceptable. La tautologie ne serait évitée que si (19) pouvait signifier que ce pauvre diable s'est pendu avec la corde... avec laquelle il

ne s'est pas pendu, ou, si l'on s'élève au niveau stéréotypique, qu'il s'est pendu avec la corde avec laquelle on ne se pend généralement pas!

La réponse au point (ii) découle tout normalement de celle apportée à (i). Si dans des énoncés tels que (33) et (34) :

- (33) Apporte-moi des pissenlits avec la racine.
- (34) Il mange une pomme avec la peau;

on a bien cette fois-ci une anaphore associative, c'est parce que l'intégration de la partie aliénée se trouve justifiée. Dans le procès d'apporter des pissenlits ou de manger une pomme, on peut concevoir que la partie N2 concernée soit précisément absente dans la manière ou, du moins, dans une des manières stéréotypiques d'accomplir le procès : la racine des pissenlits que vous apportez — admettons pour faire une salade — a été enlevée et une des manières spécifiques de manger une pomme est de ne pas manger la peau "avec". Non seulement, l'article défini est dans ce cas licite, mais il peut se révèler plus pertinent que le possessif :

- (76) Paul a mangé trois pommes avec la peau.
- (77) Paul a mangé trois pommes avec leur peau.

On ajoutera, en confirmation, l'exemple de la représentation d'un arbre : comme celle-ci n'implique habituellement pas les racines — on ne représente généralement que ce qui est au-dessus de la terre — il devient pertinent d'indiquer que l'on désire voir représenté le "tout" :

(78) Soit / Dessine-moi un arbre avec les racines.

Un contexte plus spécifique que celui imaginé pour (5)-(8), que l'on peut considérer de contexte par défaut, permet également de rétablir la structure autrement écartée. Imaginons un instituteur, qui a fait remarquer à un élève qu'il a dessiné toute une série de villages en oubliant d'y mettre l'église : il pourra dire (79), mais, il ne faut pas l'oublier, avec un accent contrastif sur le SP, pour marquer l'opposition avec la série "sans l'église":

(79) Dessine-moi à présent un village avec l'église.

Le point (iii) demande deux réponses. Il faut d'une part expliquer pourquoi l'anaphore associative, malvenue en emploi comitatif dans (5)-(8) et en emploi instrumental dans (19)-(21), peut être rétablie par l'ajout d'un prédicat, comme Charolles [1994] l'a montré avec (25)-(32), que nous condenserons ici sous (80) et (81):

(80) Soit / Dessine-moi un village avec l'église sur une hauteur / en ruine / illuminée / en feu.

(81) Un pauvre diable s'est pendu avec la corde mal attachée.

Il faut d'autre part rendre compte de ce que toutes les expansions ne font pas l'affaire :

- (82) ? Soit / dessine-moi un village avec l'église romane / rouge / du 15e siècle.
- (83) ? Un pauvre diable s'est pendu avec la corde rouge / grosse / de 15 mètres.

¹⁷Soulignons que, si on décide de parler d'attribut du COD pour le SP 'avec la peau' de 'Il mange une pomme avec la peau', il faut en fait distinguer deux structures attributives, l'une incluse dans l'autre, pour 'Soit / Dessine-moi un village avec une église sur une hauteur': d'une part, 'avec une église sur une hauteur' qui est attribut du N1 'un village', et d'autre part, 'sur une hauteur' qui est attribut du N2 'église'.

On remarquera, en premier lieu, que la situation de (80)-(81) change crucialement de celle de (5)-(8) et (19)-(21) en ce que l'élément que demande d'intégrer avec n'est plus l'entité N2, soit la partie aliénée de N1 pour le comitatif, soit l'instrument du procès pour l'instrumental. L'expansion ajoutée n'est, en effet, pas épithète, mais attribut de N217, de telle sorte qu'avec introduit une prédication, du type l'église est en hauteur / illuminée et la corde est mal attachée. Ceci a pour conséquence d'éviter le "tilt" que provoque l'intégration de la seule partie ou de l'instrument aliéné(e) dans le procès : la contrainte d'informativité se trouve satisfaite, puisque dessiner un village avec l'église sur une hauteur ou se pendre avec la corde mal attachée est une manière spéciale de dessiner un village ou de se pendre. L'article défini associatif est tout à fait à sa place : l'aliénation se trouve justifiée à l'intérieur de la structure attributive, puisque le prédicat attribut porte sur l'entité église ou corde en tant qu'elle est une partie de N1 ou l'instrument du procès et le rapport anaphorique est nécessaire pour marquer qu'il s'agit bien ou d'une partie du village ou de l'instrument du procès de se pendre qui est dans tel état particulier. Pourquoi tout modificateur ne peut-il fonctionner comme prédicat attribut ? Soit d'abord le cas du comitatif : pourquoi rouge ou romane ne peuvent-ils apparaître comme attribut du N2 l'église dans cette structure, alors que des prédicats comme illuminée, en feu ou en hauteur font au contraire l'affaire ? Observons tout d'abord que (80) et (82) sont à mettre en parallèle avec (84) et (85):

- (84) Soit / Dessine-moi l'église (= du village) sur une hauteur / en ruine / illuminée / en feu.
- (85) ? Soit / Dessine-moi l'église (= du village) romane / rouge / du 15e siècle;

et que les facteurs qui rendent (81) inappropriés sont les mêmes que ceux qui font échouer (85). L'avantage de ce rapprochement avec (84) et (85) est de montrer clairement que la contrainte qui pèse sur le prédicat attribut dépend, comme dans les constructions classiques à attribut de l'objet, du procès principal.

"Dans ce type de construction, tout se passe comme si la prédication attributive (l'assignation d'une propriété ou d'un état à N1) servait à caractériser le reste de la phrase, c'est-à-dire le processus qui a N0 pour origine et N1 comme point d'application" [Riegel, 1991, p. 108].

L'exemple (86):

(86) Luc a bu son riesling frais, mais non glacé;

lui sert d'illustration et lui permet de préciser que, dans ce cas, "la température du vin constitue une caractéristique aussi pertinente de l'art de boire le riesling que la forme du verre (dans une flûte à champagne), la technique gustative (à petites gorgées) ou le choix d'un accompagnement (avec une tranche de kougelhopf)" [Riegel, 1991, p. 109].

On comprend alors mieux pourquoi les prédicats de (82) et (85) sont malvenus, alors que ceux de (80) et (84) conviennent. Quel est en effet le procès que doit caractériser également la prédication attributive ? Il s'agit dans les deux cas de se représenter ou de dessiner l'église d'un village. Or, la représentation ou le dessin d'une entité individuelle nécessite d'une part que l'on représente les traits intrinsèques ou stables de l'entité qui font qu'elle est cette entité, mais d'autre part on est aussi obligé de l'imaginer ou de la représenter en un certain lieu et dans une certaine position ou certaine attitude ou encore dans un certain état. Il suffit de penser à la photo d'un individu pour que ces deux aspects soient manifestes. L'important pour notre propos est que les traits stables ou inhérents, ceux qui font que c'est Paul qui est sur la photo et non Berthe ou encore Balthazar, sont indépendants de la manière de représenter une entité individuelle. Le fait que Paul ait été photographié sur un char d'assaut, en habit de militaire, le bras tendu en l'air, etc., se révèle, par contre, fort pertinent. On aura compris que si les prédicats de (80) et (84) sont appropriés c'est parce que ce sont des prédicats qui indiquent quelle est la situation dans laquelle on se représente ou on dessine l'entité église du village et que ceux qui sont écartés sont au contraire ceux qui décrivent les traits inhérents non dépendants de la représentation. Si les seconds ne peuvent apparaître dans une telle structure attributive, c'est parce que, devant caractériser d'une manière ou d'une autre le procès principal, ici la représentation de l'église d'un village, celle-ci ne peut recevoir des prédicats qui précisément expriment des qualités de l'individu qui sont indépendantes, nous venons de le voir, de la manière dont on représente l'individu. Autrement dit, les propriétés être rouge, romane, du quinzième siècle sont des propriétés intrinsèques de l'église représentée et donc ne sont pas une manière spéciale de se représenter une telle église : un autre dessin ou une autre représentation de cette même église la montrera dans d'autres attitudes sans doute, mais on y retrouverait les traits être rouge, romane, du quinzième siècle si elle se trouve définie par ces traits. Le prédicats être sur une hauteur, en feu, illuminée, etc., relèvent des situations dépendantes cette fois-ci de la représentation : ils ne caractérisent pas intrinsèquement notre église, mais spécifient une des situations dans lesquelles elle peut apparaître et que fixe la représentation. On notera à cet égard que le remplacement de rouge par en rouge permet de retrouver un prédicat qui, parce qu'il exprime non plus un trait inhérent, mais un état de couleur dans lequel l'église peut se trouver, convient à la structure attributive :

(87a) Soit / Dessine-moi un village avec l'église en rouge.

(87b) Dessine-moi l'église en rouge.

C'est de la même façon que l'on expliquera l'opposition (88)-(89):

- (88) Donne-moi une phrase avec le verbe au passé / à l'imparfait / à l'infinitif.
- (89) ? Donne-moi une phrase avec le verbe de mouvement / irrégulier.

Lorsqu'on "donne" un verbe, on donne d'une part un type de verbe et d'autre part on le donne sous une certaine forme : seule la "forme" est liée à la donation, puisqu'elle peut changer pour le même verbe avec la donation, alors que le type du verbe est totalement indépendant de la manière de le donner. Inutile d'aller plus loin, on voit pourquoi il est pertinent de caractériser la donation d'un verbe par la prédication attributive le verbe est au passé / à l'imparfait / à l'infinitif — c'est un des "habits" sous lesquels il se (re)présente — et pourquoi on ne peut avoir, dans une telle structure, un prédicat comme de mouvement ou irrégulier : il spécifie le type même du verbe et non la manière de donner le verbe.

Il n'est plus guère besoin de s'arrêter longuement sur le cas de l'instrumental:

- (81) Un pauvre diable s'est pendu avec la corde mal attachée.
- (83) ? Un pauvre diable s'est pendu avec la corde rouge / grosse / de 15 mètres.

L'explication de cette opposition tient bien entendu à nouveau à la contrainte mise en relief par Riegel : le prédicat qui s'applique à l'instrument doit aussi caractériser de façon pertinente l'acte de se pendre avec une corde ¹⁸. Il faut toutefois préciser comment cela se fait. On observe comme auparavant que la pertinence n'est acquise qu'avec des propriétés non intrinsèques de la corde en question : les propriétés intrinsèques ou classificatoires de la corde ne sont pas pertinentes, parce qu'elles sont indépendantes de la pendaison elle-même : la corde est rouge, grosse, a quinze mètres, avant la pendaison, pendant et après. Ce type de propriétés n'est donc pas caractéristique de l'acte de pendaison qui a eu lieu. Par contre, la corde est nécessairement dans tel ou tel état

¹⁸Pour une autre manifestation de cette contrainte, voir Kleiber [à paraître] où nous avons montré que le prédicat de constructions absolues comportant un nom de partie du corps humain ne pouvait être un simple description de cette partie: a)'? Le professeur enseigne, le corsage 'Le professeur enseigne, le corsage ouvert'. a)'? Paul dort, les bras velus'; 'Paul dort, les bras repliés'. pendant qu'elle joue son rôle d'instrument et c'est là que cela devient pertinent pour caractériser l'occurrence de la pendaison : elle n'a pas été mal attachée avant, elle ne le sera sans doute plus après et pour une autre pendaison elle pourra être parfaite dans son rôle! Cette différence se manifeste dans l'opposition entre les paraphrases (90) et (91) :

- (90) ? La corde était rouge / grosse / de 15 mètres au moment où / pendant que le pauvre diable s'est pendu.
- (91) La corde était mal attachée / repliée au moment où / pendant que le pauvre diable s'est pendu.

Conclusion

Elle sera brève et rappellera simplement trois points:

- (i) que l'objectif fixé au début de cet article nous semble atteint avec la résolution de l'énigme proposée par Charolles;
- (ii) que l'explication avancée confirme le caractère stéréotypique de la relation sur laquelle se fonde l'anaphore associative et la pertinence de la condition d'aliénation;
- (iii) que la recherche sur un domaine assez limité au départ a permis de mettre en lumière des éléments nouveaux et stimulants, non seulement dans le jardin de l'anaphore associative, mais également dans d'autres domaines plus ou moins adjacents tels que le fonctionnement de l'anaphore possessive, la sémantique d'avec et les contraintes pesant sur les prédicats des constructions à attribut de l'objet;
- (iv) qu'il reste un bon nombre de problèmes en suspens, tels l'emploi de l'adjectif possessif lorsque N2 est suivi d'un prédicat ou encore la situation, sur le côté inverse d'avec, de sans 19.

¹⁹Une telle étude est programmée pour décembre 2009.

Groupe de recherches séquentielles Institut de Méréologie appliquée, Strasbourg II

Bibliographie

BARTNING (I.)

1989, "Le Déterminant possessif et les compléments adnominaux en de", Revue Romane, 24, 2, p. 163-203.

1992, "La Préposition de et les interprétations possibles des SN complexes. Essai d'approche cognitive", Lexique, 11, p. 163-191.

CADIOT (P.)

1990, "La Préposition avec : grammaire et représentation", Le Français moderne, 58, n°3/4, p. 152-173.

1993, "DE et deux de ses concurrents: AVEC et À", Langages, n°110, p. 68-106.

CHAROLLES (M.)

1990, "L'Anaphore associative. Problèmes de délimitation", Verbum, XIII, 3, p. 119-148.

1994, "Anaphore associative, stéréotype et discours", p. 67-92, in SCHNEDECKER (C) et al., eds.

CHAROLLES (M.) & CHOI-JONIN (L)

1995, "Les SN indéfinis peuvent-ils être associatifs?", Cahiers de Praxématique, 24, p. 43-68.

CHOI -JONIN (I.)

à paraître, "Anaphore associative dans une prédication simple : réflexion sur le complément avec le N", Actes du Colloque d'Anvers (décembre 1994).

CLARK (H. H.)

1977, "Bridging", p. 411-420, in Thinking, P. N. Johnson et P. C. Wasow, eds., Cambridge U. P.

KLEIBER (G.)

1987, Relatives restrictives et relatives appositives : une opposition «introuvable»?, Tübingen, Niemeyer.

1988, "Peut-on définir une catégorie générale de l'anaphore?", Vox Romanica, 47, p. 1-14.

1990a, "Sur l'anaphore associative : article défini et adjectif démonstratif', Rivista di Linguistica, 2, 1, p. 155-174.

1990b, La Sémantique du prototype, Paris, PUF.

1991, "Anaphore-deixis: où en sommes-nous?", L'Information grammaticale, n°51, p. 3-18.

1992a, "Article défini, unicité et pertinence", Revue Romane, n°27, 1, p. 61-89.

1992b, "Entre anaphore et cataphore ou Existe-t-il des ana-cataphores? Un écho au débat entre A. Henry et M. Kesik", *Travaux de linguistique*, 24, p. 89-98.

1992c, "Anaphore associative et inférences", p. 175-201, in Lexique et inférence(s), J. E. Tyvaert, ed., Paris, Klincksieck.

1993a, "Lorsque l'anaphore se lie aux temps grammaticaux", p. 117-166, in Le Temps, de la phrase au texte, C. Vetters, ed., Lille, PUL.

1993b, "Anaphore associative, pontage et stéréotypie", Linguisticae Investigationes, XVII, 1, p. 35-82.

1994a, Anaphores et pronoms, Louvain-la-Neuve, Duculot.

1994b, "Discours et stéréotypie : le discours peut-il remettre d'aplomb une anaphore associative mal formée ?", p. 93-116, in SCHNEDECKER (C.) et al., eds.

1994c, "Anaphore associative, antécédent et définitude", p. 153-173, in SCHNEDECKER (C.) et al., eds.

1995, "Anaphore associative, thèse lexico-stéréotypique: oui, mais...", Cahiers de Praxématique.

à paraître, "Associative anaphora and part-whole relationship: the condition of alienation and the principle of ontological congruence", Journal of Pragmatics.

KLEIBER (G.) & RIEGEL (M.)

1993, "Lexique et anaphore: les hiérarchies -être et avoir", p. 179-198, in Du lexique à la morphologie: du côté de chez Zwaan, A. Hulka, F. Melka et J. Schroten, eds., Amsterdam, Rodopi.

KLEIBER (G.) & PATRY (R.) & MENARD (N.)

1993, "Anaphore associative: dans quel sens «roule-t-elle»?", Revue québécoise de linguistique, 22, 2, p. 139-162.

KLEIBER (G.) & SCHNEDECKER (C.) & UJMA (L.)

1994, "L'Anaphore associative, d'une conception l'autre", p. 5-64, in SCHNEDECKER (C.) et al., eds.

RIEGEL (M.)

1974, "L'Adjectif attribut du complément d'objet direct : définition formelle et analyse sémantique", Travaux de linguistique et de littérature, XII, 1, p. 229-248.

1988, "L'Adjectif atribut de l'objet du verbe avoir : amalgame et prédication complexe", Travaux de linguistique, 17, p. 69-87.

1991, "Pour ou contre la notion grammaticale d'attribut de l'objet : critères et arguments", p. 99-118, in A la recherche de l'attribut, M.-M. de Gaulmyn et S. Rémi-Giraud, eds., Lyon, PUL.

1994, "La Catégorie grammaticale de l'attribut", Le Gré des langues, 7, p. 170-189.

SCHNEDECKER (C.) et al., eds.

1994, L'Anaphore associative: aspects linguistiques, psycholinguistiques et automatiques, Paris, Klincksieck.

-	
	•
•	
	,
	,
	,
•	
•	
•	